

Cent trente-huitième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14ème jour de décembre 2009 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Madame et monsieur les commissaires : Magda Farès et Stéphane Surprenant.

Madame la commissaire parent : Sonia Boulay.

Autre absence : Madame Lynda Champagne, directrice par intérim du Service des ressources humaines.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 09.12.14
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

13.1 Rôle triennal

Reporter le point suivant à la séance d'ajournement du 16 décembre 2009 :

09.3 États financiers 2008-2009 (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 9 novembre 2009 (document SG 09.12.14-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur Robert Durocher, secrétaire général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda : résolution adoptée par le Conseil des commissaires le 26 octobre 2009 à l'égard du financement octroyé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant au Programme alternance études-travail au 2^e cycle du secondaire.
- 04.2.2 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Appel à la vigilance quant à l'état des finances publiques.
- 04.2.3 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : autorisation ministérielle de céder par emphytéose, de gré à gré, au Regroupement des Personnes Handicapées Région du Haut-Richelieu inc., l'édifice Honoré-Mercier.
- 04.2.4 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la version administrative du plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.2.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 4 213 792 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments*, pour l'année scolaire 2009-2010.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Prolongation des ententes conclues par le Service des Loisirs de Marieville inc. et la Commission scolaire des Hautes-Rivières, en faveur de la Ville de Marieville (document SG 09.12.14-04.4).
- 04.5 Clientèle au 30 septembre 2009 (document DG 09.12.14-04.5).
- 08.1 Démissions (document RH 09.12.14-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 09.12.14-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 09.12.14-08.3).
- 08.4 Amendements de résolutions (document RH 09.12.14-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 4 novembre 2009 pour un montant de 3 301 386,19 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2009-12-14 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 novembre 2009 pour un montant de 3 910 861,95 \$ vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2009-12-14 09.2).
- 09.3 **Reporté à la séance d'ajournement du 16 décembre 2009** : États financiers 2008-2009 (document séance tenante).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Balançoires – école Saint-Michel (document RM 09.12.14-10.1.1).
 - 10.1.2 Acquisition d'un véhicule neuf (document RM 09.12.14-10.1.2).
 - 10.1.3 Transport spécial (Berlines) décembre 2009 (document RM 09.12.14-10.1.3).
- 10.2 Adoption du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées (document RM 09.12.14-10.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 13.1 Rôle triennal
- 14 - Ajournement de la séance au mercredi 16 décembre 2009 à 18 h au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Emmanuel Martin, parent d'élèves fréquentant l'école Marie-Derome, sensibilise les membres du Conseil des commissaires, relativement au projet et au contenu de la prochaine *Politique d'admission et d'inscription des élèves*, présentement en consultation auprès des instances concernées. Monsieur Martin souhaite que les parents des élèves ayant vécu un transfert administratif, en raison d'un surplus, puissent bénéficier de la possibilité que leurs enfants terminent leur parcours scolaire dans l'école d'adoption et ce, afin de leur assurer une meilleure stabilité de fréquentation.

Madame Chantal Paul, parent d'une élève fréquentant l'école Joseph-Amédée-Bélanger, manifeste son insatisfaction à l'égard de certains services offerts à sa fille.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 NOVEMBRE 2009 (document SG 09.12.14-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 9 novembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 09.12.14
002

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 novembre 2009 et effectue un suivi particulier à l'égard de l'opération de vaccination massive menée auprès des élèves des établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Robert Durocher, secrétaire général de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda : résolution adoptée par le Conseil des commissaires le 26 octobre 2009 à l'égard du financement octroyé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant au Programme alternance études-travail au 2^e cycle du secondaire.

04.2.2 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Appel à la vigilance quant à l'état des finances publiques.

04.2.3 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : autorisation ministérielle de céder par emphytéose, de gré à gré, au Regroupement des Personnes Handicapées Région du Haut-Richelieu inc., l'édifice Honoré-Mercier.

04.2.4 De monsieur Cédric Beauregard, attaché politique de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la version administrative du plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

04.2.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 4 213 792 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments*, pour l'année scolaire 2009-2010.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 9 novembre 2009.

04.4 PROLONGATION DES ENTENTES CONCLUES PAR LE SERVICE DES LOISIRS DE MARIEVILLE INC. ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES, EN FAVEUR DE LA VILLE DE MARIEVILLE (document SG 09.12.14-04.4)

Considérant les protocoles d'entente existants entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Service des Loisirs de Marieville inc. quant à l'utilisation des locaux et des terrains des écoles Mgr-Euclide-Théberge et Crevier ainsi que l'utilisation de la piscine intérieure de l'école Mgr-Euclide-Théberge;

Considérant que la Ville de Marieville a créé un Service des loisirs et de la culture;

Considérant la résolution HR 08.12.18-004 adoptée le 8 décembre 2008 par le Conseil des commissaires à l'effet de transférer les ententes existantes en faveur de la Ville de Marieville et ce, jusqu'au 30 juin 2009;

Considérant les négociations présentement en cours entre les représentants de la Ville et de la Commission scolaire;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la population de la Ville de Marieville que se poursuivent les protocoles d'entente existants, sans interruption de services;

HR 09.12.14
003

Il est proposé par madame Monique Brière :

De prolonger les ententes existantes conclues entre Le Service des Loisirs de Marieville inc. et la Commission scolaire des Hautes-Rivières quant à l'utilisation des terrains et des locaux des écoles Mgr-Euclide-Théberge et Crevier ainsi que de la piscine intérieure de l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, jusqu'au 30 juin 2010. La Ville de Marieville devant respecter les conditions déjà prévues aux ententes existantes.

Adopté à l'unanimité.

04.5 CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 2009 (document DG 09.12.14-04.5)

Monsieur François Lafortune présente et commente le document déposé, portant le numéro DG 09.12.14.-04.5 et intitulé : « Déclaration de la clientèle scolaire - Statistiques au 30 septembre 2009 - Version abrégée ».

08.1 DÉMISSIONS (document RH 09.12.14-08.1)

HR 09.12.14
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Sylvie Boulet éducatrice en service de garde à l'école Jean XXIII, soit acceptée à compter du 31 octobre 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
005

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Luce Lebel technicienne en documentation à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} janvier 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 09.12.14-08.2)

Considérant le motif « obligations familiales »,

HR 09.12.14
006

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 30 novembre 2009 au 30 novembre 2010 inclusivement, soit accordé à madame Lucie Daigneault, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 09.12.14-08.3)

HR 09.12.14
007

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Lavine soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'agente de bureau, classe 1 au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 26 novembre 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
008

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Liliane Delisle soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (15 heures 50 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école du Pélican, et ce, à compter du 7 octobre 2009.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
009

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Marie Desbiens soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère

cyclique (14 heures 25 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Frère-André, et ce, à compter du 5 octobre 2009.

Adopté à l'unanimité.

08.4 AMENDEMENTS DE RÉSOLUTIONS (document RH 09.12.14-08.4)

**HR 09.12.14
010**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la résolution portant le numéro HR 08.06.16-033 soit amendée de la façon suivante :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Josée Forand, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, selon les modalités définies ci-après :

- plan de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2008;
- pourcentage de traitement : 75 %;
- congé sabbatique : année scolaire 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

**HR 09.12.14
011**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la résolution portant le numéro HR 09.06.15-051 soit amendée de la façon suivante :

POSTES ABOLIS :

Ergothérapeute (28 heures par semaine) à l'école Marie-Rivier, pour le motif modification des services à rendre.

Spécialiste en moyen technique d'enseignement (35 heures/semaine) au Service des ressources éducatives aux jeunes, pour le motif diminution de clientèle.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 4 NOVEMBRE 2009 (document RF 2009-12-14 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 4 novembre 2009 pour un montant de 3 301 386,19 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2009-12.14 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 18 NOVEMBRE 2009 (document RF 2009-12-14 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 novembre 2009 pour un montant de 3 910 861,95 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2009-12.14 09.2).

09.3 ÉTATS FINANCIERS 2008-2009 (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 16 décembre 2009.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

10.1.1 BALANÇOIRES – ÉCOLE SAINT-MICHEL (document RM 09.12.14-10.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.12.14
012**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan Inc., le contrat pour des balançoires à l'école Saint-Michel, au montant de 48 350,00 \$ (taxes en sus).

De déléguer au directeur du Service des ressources matérielles, selon l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le pouvoir d'autoriser toute modification au contrat sans excéder 10% du montant initial.

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 ACQUISITION D'UN VÉHICULE NEUF (document RM 09.12.14-10.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.12.14
013**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Montmorency Ford, le contrat d'acquisition d'un véhicule neuf au montant de 26 053,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 TRANSPORT SPÉCIAL (BERLINES) DÉCEMBRE 2009 (document RM 09.12.14-10.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 09.12.14
014**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes par circuit, les contrats de berlines pour les 5 circuits ci-après indiqués, d'une durée de 112 jours de classe, débutant le 16 décembre 2009 pour un montant total de 64 677,76 \$ (taxes en sus).

Sylvie Rioux	6 336,96 \$	Circuit #729
Roger Deneault	58 340,80 \$	Circuits #728, 730, 732 et 733

Adopté à l'unanimité.

10.2 ADOPTION DU PLAN D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES IMMEUBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES (document RM 09.12.14-10.2)

Considérant la nouvelle mesure (30850) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin d'améliorer la situation des bâtiments scolaires en ce qui concerne l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées;

HR 09.12.14
015

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées présenté par monsieur Marcel Landry et contenu au document portant le numéro RM 09.12.14-10.2.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté remercie mesdames Andrée Bouchard et Claude Boivin pour leur présentation effectuée lors de la dernière rencontre du Comité de parents, à l'égard notamment des dossiers qui feront l'objet de consultations au courant de la présente année scolaire.

Le Comité de parents a procédé aux consultations relatives au projet de *Politique d'admission et d'inscription des élèves*.

La prochaine rencontre se tiendra le 12 janvier 2010.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 09.12.14
016

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que des félicitations soient adressées à Victor Dionne, élève à l'école Jeanne-Mance, qui a été sélectionné pour faire partie du panel de l'initiative *Les enfants Lessivert de Sunlight*, composé de 10 enfants. Ce panel développera des écoprogrammes à l'échelle nationale, notamment des programmes de bourses, afin de permettre à d'autres enfants de s'engager sur la voie verte et de les encourager à le faire.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
017

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Catherine St-Pierre et Isabelle Montana, enseignantes à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et responsables du Comité Vert de Bouthillier, lesquelles ont motivé leurs élèves à participer au concours des jouets recyclés, organisé par le Biodôme de Montréal.

Que des félicitations soient également adressées à Marianne Lagüe, Charlotte Rivard, Aurélie Rivard et Raphaël Landry, élèves à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, qui ont remporté le prix d'excellence national, dans le cadre du concours ci-haut mentionné, catégorie 13 – 19 ans.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
018

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier pour l'excellente idée d'offrir un concert de Noël intergénérationnel. En effet, cette prestation a été offerte à des personnes âgées ainsi qu'à des élèves des écoles Saint-Lucien et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Que des félicitations soient également adressées aux élèves qui ont participé à ce concert, pour la qualité de leur performance.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
019

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur François Auger, pour sa nomination au titre de président du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Bien qu'il soit membre du conseil d'administration du Cégep en tant que représentant du milieu socio-économique, monsieur Auger a été longuement impliqué dans le monde scolaire, en tant que membre ou président de conseils d'établissement. La vision commune du Cégep et de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de l'éducation comme priorité sociale et nationale ne saurait être mieux affirmée.

Adopté à l'unanimité.

HR 09.12.14
020

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles, ainsi qu'aux membres de son équipe du transport scolaire pour l'excellente organisation des modalités liées à l'opération de vaccination massive des élèves de la Commission scolaire. Les membres du personnel des établissements ont également contribué à réaliser une opération impeccable et ainsi assurer le confort et la sécurité des élèves. La collaboration des nombreux bénévoles a également été remarquable.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

13.1 RÔLE TRIENNAL

Monsieur François Blais requiert certaines informations à l'égard du rôle triennal de la Commission scolaire et notamment en ce qui a trait aux impacts des nouveaux rôles d'évaluation sur les comptes de taxes scolaires.

14- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 09.12.14
021

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit ajournée au mercredi 16 décembre 2009 à 18 h au Centre administratif de la commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL